

ANIMATION DE BASSIN –CPE, 2014-2015

BASSIN :
Pithiviers/Gien/Montargis

Date : lundi 20 avril 2015
Collège Bildstein à Gien

Réunion n°:3

Rédigé par : Séverine Kroockmann

Taux de présence : 70%

Relevé de conclusions

Ordre du jour matin:

**Intervention de Mme CHAIX, IA-IPR
HG, Référente mémoire et
citoyenneté, Correspondante Laïcité.**

L'intervention s'est déroulée sur le principe de l'échange.

Mme CHAIX a introduit son propos par un retour sur l'Histoire de la Laïcité en France. De la première apparition du mot dans le dictionnaire (1878) à la Loi de 1905 de séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Puis, les débats se sont orientés vers les enjeux de la Laïcité aujourd'hui.

Les événements de janvier 2015 bouleversent l'Ecole.

Des élèves pensent que les lois de « Dieu » sont supérieures à celles de la République. Comment en est-on arrivé là ?

-Processus de Mondialisation

-Montée de l'individualisme

-Emancipation des femmes

-Pertes des valeurs, des repères....

L'Ecole doit réaffirmer ses valeurs.

Les EPLE ont multiplié les actions sur cette thématique (ex : planter un arbre de la Laïcité et chaque année faire une cérémonie autour).

| | | |
|---|---|--|
| | <p>Utiliser les outils comme la Charte de la Laïcité (vidéos de BIDAR.A sur le décryptage de la Charte), les onze mesures pour les valeurs de la république, le code de l'éducation, loi du 15 mars 2004 sur les signes ostentatoires.</p> <p>Réaffirmer que la Laïcité permet l'exercice de la citoyenneté.</p> <p>Etre vigilant dans les établissements sur les ouvrages disponibles par exemple au CDI (« dico des filles »), avec internet (les actions de prévention à mettre en place).</p> <p>Mme CHAIX a abordé les questions de la restauration scolaire et des sorties. Pour la première, elle rappelle que le choix, l'alternative valent mieux que l'interdiction. Pour la seconde, elle rappelle le principe de l'extraterritorialité c'est à dire que le principe pédagogique prévaut.</p> <p>Pour conclure son intervention Mme CHAIX a présenté le diaporama « l'Établissement scolaire : espace républicain », Doyen des IGEN C.BISSON-VAIVRE.</p> | |
| <p><u>Ordre du jour après-midi :</u></p> <p>-Informations pratiques. -Bilan 2014-2015 et perspectives 2015-2016. -Présentation dispositif «élèves médiateurs » au collège Bildstein de Gien.</p> | <p><u>-Informations pratiques</u> : retour de la réunion des coordonateurs du 14 avril 2015.</p> <p><u>-Bilan 2014-2015</u> : bilan très positif sur les interventions de l'année, les thématiques choisies. La qualité des intervenants à été soulignée. Certains collègues ont impulsé des actions dans leur établissement notamment pour la médiation entre élèves.</p> <p><u>-Perspectives 2015-2016</u> : les collègues ont fait quelques propositions : réforme du collège, liaison collège/lycée, école/collège ; réunion de bassin CPE/professeur documentaliste (collaboration) ou CPE/personnel de direction (pour la politique éducative) ; absentéisme et conseil de discipline.</p> | |

-Présentation dispositif «élèves médiateurs » au collège Bildstein de Gien.

La CPE de l'établissement Mme GALISSON, accompagnée de l'infirmière et de 2 enseignants nous ont présenté le dispositif « Elèves médiateurs » impulsé par le chef d'établissement en 2013-2014.

L'établissement a fait appel à l'association « Génération médiateurs ». C'est la communauté de commune qui fiance le projet. Le collège a constitué un groupe de 15 personnes volontaires pour participer à la formation (professeurs, AED, infirmière, professeur documentaliste, un membre de la communauté de commune, CPE).

La formation a duré 4 jours (2 jours + 1jour+1jour), répartis sur l'année scolaire.

Quatre modules de formation :

- 1/Emotions/vocabulaire/connaissance de soi.
- 2/Apprendre à s'écouter (les différents types d'écoutes), à communiquer.
- 3/Découverte des types de conflits (sources, gestion, réponses).
- 4/Les différentes étapes de la médiation.

A la rentrée 2015, le groupe a commencé à former les élèves.

Toutes les classes de 6^{ème} et de 5^{ème} sont concernées. Les interventions ont lieu sur les heures de vie de classe en binôme.

Le principe est de travailler de façon ludique. L'objectif de cette année 2014-2015 est de former et recruter une dizaine d'élèves médiateurs pour la prochaine rentrée. Les médiateurs ainsi formés interviendront sur les niveaux inférieurs en binôme avec un adulte.

Les étapes de la formation des élèves :

- Connaissance de soi, des autres.
- Apprendre à parler de ses émotions.
- Apprendre à communiquer (jeu de la rumeur).
- Définir un lieu, des moments, la communication pour faire connaître les médiateurs.

Les points positifs de ce dispositif :

| | | |
|----|--|--|
| | <p>-travailler sur soi en tant qu'adulte. -plus de cohésion d'équipe. -réinvestir les heures de vie de classe (notamment pour la CPE et l'infirmière).</p> <p><u>Les points négatifs du dispositif :</u></p> <p>-faire adhérer tous les collègues. -mixité du groupe d'élèves (les filles sont majoritairement volontaires).</p> | |
| au | ... | |

Annexes : *(liste des pièces jointes)*

Contribution au site : Rubrique(s) concernée(s)

Perspective prochaine Réunion

Questions diverses à l'IA- IPR/EVS ou demandes pour la prochaine réunion :